

leur assurer ce droit qu'à empêcher le gouvernement fédéral de leur verser ce subside. En dernière analyse, voilà à quoi se résume leur plaidoyer.

Quant à nous, citoyens de l'Ouest, nous le savons parfaitement, il nous est impossible de tout obtenir et si nous vendons nos terres, nous ne saurions en conserver la propriété; mais nous en sommes convaincus, tant que le gouvernement fédéral continuera à appliquer le système en vogue, et à administrer ce domaine plutôt au point de vue des progrès de la colonisation qu'au point de vue du fisc, il est bien préférable que les provinces reçoivent un secours d'argent plutôt que d'être chargées de l'administration de ce domaine pour des fins de revenus, comme le prétendent les députés de la gauche. Ce régime à trop longtemps duré dans l'Ouest et nous n'en voulons plus.

M. BENNETT: Etant de passage dans les territoires du Nord-Ouest il y a quelques années, lorsque le chef de l'opposition tint une série d'assemblées publiques dans ce pays, je dois dire que cette question fut vivement agitée dans le temps et si le député de Toronto-nord (M. Foster) se fut alors mesuré avec le ministre de l'Intérieur (M. Oliver), les arguments formulés par le premier auraient été victorieux. Le ministre de l'Intérieur prétend que la propriété de ces terres doit être attribuée au gouvernement fédéral et il appuie sa thèse sur un double argument. D'abord, il prétend que l'établissement de ces colons a été pour le gouvernement fédéral une source importante de revenus. Ce n'est pas cet argument qu'a fait valoir l'ex-ministre de l'Intérieur (M. Sifton), car si l'on se place au point de vue du fisc, et des recettes réalisées à même ces colons sous forme de taxes douanières, le colon qui s'établit dans l'Ouest n'est pas une meilleure acquisition pour le pays que le colon qui s'établit dans Ontario. J'ai sous les yeux un atlas publié par le ministère de l'Intérieur, intitulé "géographie du Canada", qui s'occupe surtout du Canada occidental. Dans ces soixante et quelques pages, presque toutes consacrées au Nord-Ouest, on chercherait en vain un mot d'invitation aux colons en faveur des anciennes provinces.

C'est presque un reproche à l'adresse de la province d'Ontario; car on se le rappelle, lorsque le bill du Grand-Tronc-Pacifique fut débattu dans cette Chambre, un des plus puissants arguments allégués en faveur de cette mesure, c'est qu'il existe dans l'Ontario une vaste étendue de territoire connue sous le nom de zone argileuse, un des territoires les plus riches du pays, et les ministres représentant Ontario dans le cabinet ne cessaient de nous vanter cette grande richesse d'Ontario. Or, l'ex-ministre de l'Intérieur (M. Sifton) ne tient aucun compte de ce territoire dans l'atlas en question. A son avis, ce n'est pas au point de vue du fisc que la présence du colon est dé-

sirable dans ce pays; mais il importe de l'attirer au Canada, afin qu'il s'attache au sol, et devienne producteur de céréales et autres denrées agricoles exportables, source de revenus pour le pays. C'est là la principale base du succès, non seulement dans la province d'Ontario, mais dans tout le pays en général. Le ministre de l'Intérieur (M. Oliver) aborde ensuite la question de l'immigration, et il prétend que le ministère auquel il préside peut bien mieux s'acquitter de cette tâche que ne le sauraient faire les gouvernements provinciaux. Les gouvernements provinciaux pourraient bien facilement s'inspirer des méthodes employées par le ministère de l'Intérieur pour amener les immigrants au pays. D'abord, disons-le, on y aurait beaucoup gagné à faire abstraction de la politique. Parmi les principaux moyens mis en œuvre, à titre d'essai, pour engager les immigrants de la Grande-Bretagne à venir s'établir au Canada, il faut mentionner la mission confiée à un certain nombre de colons du Manitoba et du Nord-Ouest qui sont allés donner des conférences en différents endroits du Royaume-Uni, afin de convaincre le public que le Canada offre un excellent champ d'immigration. Loin de critiquer la chose, je la trouve, au contraire, admirable; car ces missionnaires, parlant de science certaine, ont fait connaître les résultats de leur propre expérience. C'est le meilleur moyen qu'il soit possible de mettre en œuvre, dans la mère patrie. On a affirmé, à cette époque, que ces conférenciers ont été surtout recrutés dans les rangs des députés de la droite. Quoiqu'il en soit, si les provinces, à mon avis, se trouvaient en mesure d'appliquer un projet de ce genre, elles y réussiraient mieux que le gouvernement fédéral. D'ailleurs, comme le fait observer le député de Toronto-nord, l'essentiel c'est que la vague de l'immigration se porte vers l'Ouest, et nul gouvernement provincial ne réussirait à enrayer ce mouvement. D'après l'atlas en question, le gouvernement fédéral a nommé environ une douzaine d'agents d'immigration aux Etats-Unis et parmi ces agents figurent plusieurs citoyens que je connais personnellement. Un de ces agents réside à Spokane et les autres en différents endroits des Etats-Unis. On le sait, par le passé, plusieurs citoyens d'Ontario ont émigré au Dakota et au Minnesota, et leur exemple entraîna nombre d'autres habitants d'Ontario vers ces états.

Il y a vingt-cinq ou trente ans un certain nombre de Canadiens-Français du canton de Ting, dans le comté de Simcoe, où il y a une colonie nombreuse de Canadiens-Français, sont allés aux Etats-Unis, et comme ils y ont réussi ils en ont attiré d'autres. Il est bien plus difficile d'attirer dans les territoires du Nord-Ouest des colons de l'Ontario et des vieilles provinces que d'attirer ceux du Dakota et des états voisins. La frontière entre le Canada et les Etats-Unis n'est qu'imaginaire. Ces colons américains, qui ont bien réussi dans les Etats-Unis,